



3ème année de collaboration
Entre
Le collège / lycée La Providence et le Tennis Belleville Puy Varengueville.

Pratique renforcée du tennis pour les enfants motivés présentant des aptitudes pour la compétition officielle et homologuée et préalablement inscrit au collège ou lycée de la Providence de Dieppe.

Du lundi 9 septembre 2019 à fin juin 2020.

- Les horaires théoriques:
3 x 1h30 d'entraînements tennis / semaine. (Lundi 16h00, mercredi 16h30 et vendredi 16h00)
2 x 1 heures d'entraînement tennis / physique intégré. (Mardi 18h00 et jeudi 18h00)
Soit 6h30 d'entraînement par semaine.
 - Le transport :
Covoiturage organisé par le TBPV les lundis et vendredis de la Providence au TBPV,
Transport en bus organisé par la Providence les mardis et jeudis,
Transport organisé par la famille le mercredi.
 - Le partenariat :
195 heures d'entraînement par saison soit 3,00 € de l'heure.
Le club prend en charge plus de la moitié du coût de l'enseignement.
En contre partie le club demande un investissement et une représentation du joueur en compétition.
 - L'investissement du jeune :
Evaluations trimestrielles sur le bulletin scolaire ; pré requis.
Autonomie.
Esprit sportif.
Investissement physique.
Mise en place de la technique.
Fréquence de compétition.
- Programme de compétitions obligatoires :
- Championnats individuels de Seine Maritime.
 - Championnat par équipes jeunes (si sélectionné).
 - 20 matchs officiels / homologués minimum dans la saison.
- L'investissement des parents :
Coût de l'année, estimation :
Licence + adhésion + section tennis : 570,00 €.
Participation covoiturage et trajet bus : 150,00 €.

Le nombre de place est limité à 12.

Les élèves Etude Tennis de cette saison 2018 / 2019 sont prioritaires.

Les prérequis : Être compétiteur, avoir un bon esprit d'équipe, aimer se surpasser, être respectueux, être volontaire et endurant.

Nous proposerons aux nouveaux candidats une séance de sélection sur le site de Belleville, rue de la valleuse, Belleville sur Mer, 76370 Petit Caux.

Inscription au 06 10 20 04 01 ou par mail à : tc.belleville.puys@fft.fr

La charte d'engagement sera signée entre le collège/lycée, le club, les parents et l'enfant avant la prochaine rentrée tennistique.

Eric Broussin
Président du TBPV

Nicolas Bunel
Responsable de l'école de tennis du TBPV